



## Usufruit et droits sur mes biens propres

Par **Sissou83**, le 15/11/2014 à 13:00

Bonjour,

Je ne suis pas en très bon terme avec ma mère , j'ai toujours tout fait dans la propriété familiale depuis mon plus jeune âge, ma mère me demande à ce jour de vider ses garages de mes engins ( j'ai une entreprise et suis agriculteur) et ce avant le 1er décembre, elle en a l'usufruit, donc je sais que je dois lui laisser la place afin qu'elle puisse en disposer librement. Mais la question que je vous pose , étant donné que c'est moi qui avait fait à l'époque les portes de garage coulissantes , puis je les récupérer afin de m'en servir lors de l'enlèvement de mes véhicules pour m'en servir pour de nouvelles fermetures sur un autre garage . Je ne voudrai pas le faire et qu'elle me mette en demeure de les remettre par la suite je veux connaître mes droits sur le sujet  
Merci d'avance pour votre attention  
Dans l'attente d'une réponse rapide vu la date d'expiration, je vous adresse mes sincères salutations

Par **moisse**, le 15/11/2014 à 15:17

Bonjour,

Vous ne pouvez prendre que ce dont vous pouvez prouver être le seul propriétaire.  
En clair si vous avez une facture relatant ces portes, vous pouvez en faire ce que vous voulez.  
Comme ce n'est vraisemblablement pas le cas, vous ne pouvez que les laisser en place.